Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 029-212901110-20260605-2026_40-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
MAIRIE DE LANHOUARNEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 5 JUIN 2026

Nombre de conseillers municipaux
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 12

Quorum suivant l'article L2121-17 du CGCT = 8

L'an deux mille vingt-six, le 5 juin à 18h30, le conseil municipal de la commune de LANHOUARNEAU, dûment convoqué le 28 mai, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie.
Présents : Stéphane Riou, Gilbert Le Menn, Noémie Quéré, Jacques Le Guen, Marie-Josée Caroff, Marcel Edern, François Kerboul, Bernard Torchen, Marc Bodennec, Anne-Sophie Le Goff, Melinda Herry, Cyril Vourch, Morwenna Le Borgne, Annaïg Loaëc.
Excusés : Marie-Laure Siohan
Secrétaire de séance : Noémie Quéré

N°2026-40

SUBVENTIONS 2026 AUX ASSOCIATIONS

Avant l'examen de ce point, Noémie Quéré et Marcel Edern se retirent de la salle et ne participent ni aux débats ni au vote sur cette délibération.

La commune de Lanhouarneau apporte son soutien financier à de nombreuses associations pour les aider à pérenniser et développer leurs activités, à mener des projets, mettre en place de nouvelles actions ou événements. Elle le fait sur la base des dossiers de demande de subvention reçus, en tenant compte notamment de facteurs tels que le niveau d'activités des associations, leur nombre d'adhérents, l'accès des publics les plus larges aux actions proposées, leur contribution à l'animation de la ville, la part des fonds propres, etc.
Après étude des dossiers déposés par les associations pour l'exercice 2026, les commissions vie associative et associations sportives proposent les attributions suivantes suite aux commissions qui se sont réunies le 21 mai 2026 :

A noter que pour la subvention de l'OGEC le montant est défini en fonction de l'inflation (+0.9%)

Le montant par licencié servant pour le calcul de la subvention pour les associations sportives a été revalorisé, passant de 40 € à 42 €.

La subvention accordée à Ensemble a été votée, mais son versement est conditionné à la poursuite des activités de l'association.

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 029-212901110-20260605-2026_40-DE

ASSOCIATIONS	DEMANDE 2026	VERSE EN 2025	PROPOSITION 2026
Associations de LANHOUARNEAU	**4 050€**	**11 577 €**	**11 445 €**
Loisirs et détente	500.00 €	300.00 €	300.00 €
OGEC Ecole Ste Thérèse		7 577.00 €	7 645 €
Comité d'animation	2 000.00 €	2 000.00 €	2 000.00 €
Comité de jumelage	300.00 €	500.00 €	300.00 €
Touche à tout	400.00 €	400.00 €	400.00 €
Les Amis randonneurs	300.00 €	300.00 €	300.00 €
Sté de chasse St Hubert	400.00 €	400.00 €	400.00 €
UNC	150.00 €	100.00 €	100.00 €
Associations de Lanhouarneau-Plounévez-Tréflez	**4 800 €**	**3 847.60 €**	**4 138 €**
F.C.L.P.	2 500 €	2 016.00 €	2 034.00 €
Alliance Judo de la Baie	350 €	369.60 €	342.00 €
Basket Ball Club du Kernic	1 000 €	748.00 €	647.00 €
Ensemble	450 €	450.00 €	450.00 €
Fous du Volant - Badminton	500 €	264.00 €	665.00 €
Écoles fréquentées par des Lanhouarnéens		**46 €**	**161 €**
CFA MFR Elliant	1 élève	23.00 €	23.00 €
MFR Ploudaniel	1 élève	23.00 €	23.00 €
IREO Lesneven	5 élèves	/	115.00 €
Autres	**200 €**	**174 €**	**174 €**
Secours catholique	200 €	174 €	170.82 €
TOTAL	**9 050 €**	**16 644.60 €**	**15 918 €**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ***Approuve le versement des subventions de fonctionnement et exceptionnelles décrites ci-dessus***
- ***Précise que le versement des dites subventions est conditionné à la complétude du dossier de demande et à la production des pièces justificatives demandées par la ville ;***
- ***Autorise Monsieur le Maire à procéder au versement des dites subventions sur l'exercice 2026.***

Décision :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
12*	**/**	**/**

**Noémie Quéré et Marcel Edern ont quitté la salle et n'ont pris part ni au débat ni au vote*

Le Maire
Stéphane RIOU

Le secrétaire de séance
Noémie QUERE